

Prison: les terres polluées sans incidence



L'Avenir - Local: Le Jour Verviers - 31 Jan. 2018
Pagina 4

La Députée fédérale Kattrin Jadin (MR) a interrogé le Ministre de l'Intérieur Jan Jambon (NVA) sur la reconstruction de la prison de Verviers. S'inquiétant de la présence de terres polluées sur la zone du bâtiment principal de la prison de Verviers, la Députée s'est posé la question de savoir si cela allait perturber l'état d'avancement de ce dossier. Le Ministre Jambon s'est montré rassurant en affirmant que «la pollution découverte n'est pas un danger et qu'aucune action n'est requise pour traiter les terres [...] il ne s'agit donc pas d'un frein pour le futur et l'évacuation du sol pollué ne retardera pas l'avancement des travaux» . Il a notamment expliqué qu'un géomètre a été désigné pour mesurer le cubage.

Le cahier des charges pour lancer la promotion de la nouvelle prison de Verviers étant en cours d'élaboration au sein des services compétents de la Régie des bâtiments, le Ministre pense que la Régie des bâtiments pourra lancer les appels à candidature sous peu.

Copyright © 2017 Editions de l'Avenir. Alle rechten voorbehouden